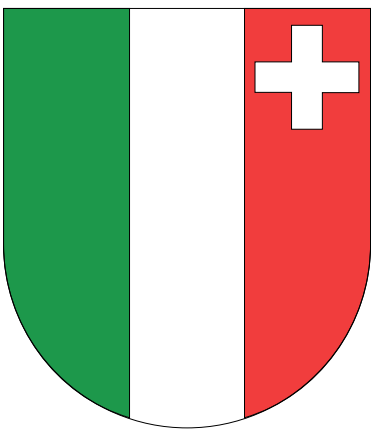




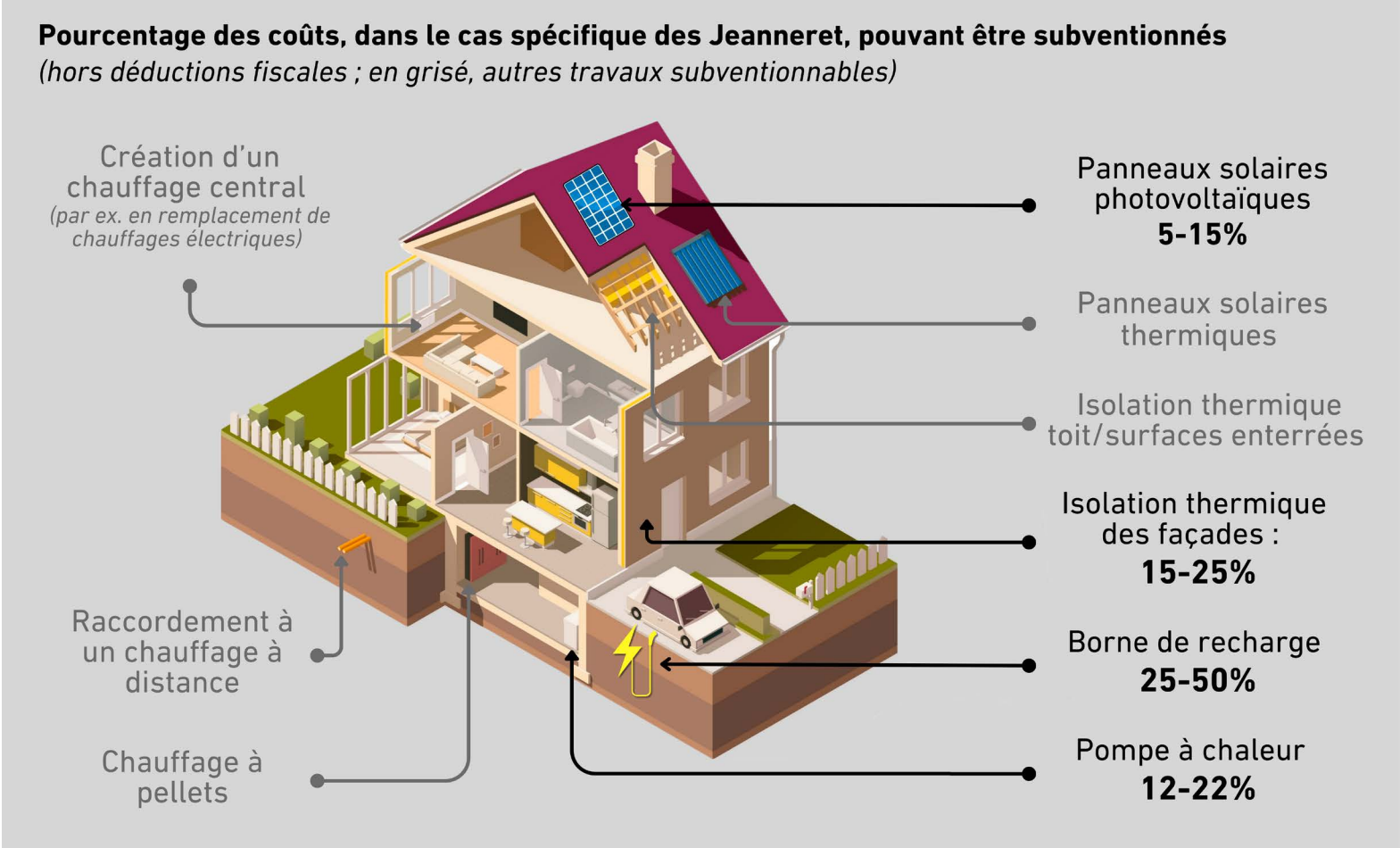
Quelles aides possibles pour rénover ?

Au travers du projet de la famille Jeanneret, découvrez les outils et subventions à votre disposition, dans le canton de Neuchâtel.

Michel et Isabelle Jeanneret forment, avec leurs deux adolescents, Léa et Octave, une sympathique famille. Ils ont hérité de la maison de la grand-mère de Madame il y a quelques mois. La villa, dans son style typique des années 70, se situe dans un village de la campagne neuchâteloise. La bâtisse a bien été entretenue, au fil des ans, mais sans être modernisée : des rénovations sont de rigueur. Parents et enfants sont enthousiastes à l'idée de refaire la décoration intérieure. Ils se voient d'ailleurs déjà repeindre le salon en reprenant à tue-tête de vieux tubes. Pour les aspects plus techniques de la bâtisse, par contre, ils sont un peu perdu. La petite famille est unanime : il faut faire appel à des professionnels.

Quelle direction prendre ?
Cependant, par où commencer ? La grand-maman se plaignait souvent des frais liés à la vieille chaudière à mazout, plutôt gourmande : voilà leur point de départ ! Ils souhaitent être accompagnés, mais qui solliciter ? Un architecte ? Une entreprise générale ? Un chauffagiste ? Six jours plus tard, Marta, une ingénieure du cru, visite la maison. Les Jeanneret ont trouvé l'experte sur www.chauffezrenouvelable.ch, sur recommandation d'une amie. Ce programme de conseil étant pris en charge par la Confédération, l'hésitation ne fut pas longue. Marta confirme leurs craintes : la chaudière doit être remplacée. Sur la base des informations reçues, ils optent pour une solution plus respectueuse de l'environnement : une pompe à chaleur (PAC) air/eau. Cependant, l'experte a été claire, en parallèle, isoler la maison selon les normes actuelles est impératif. Autrement, leurs factures d'électricité vont sérieusement s'alourdir. Les Jeanneret pensent à tous leurs amis ayant posé des panneaux solaires : pourquoi ne pas en faire autant ! Mais cela en vaut-il la peine ? Marta les encourage à se renseigner et les renvoie au calculateur à disposition sur www.suisseenergie.ch. Bonne nouvelle, leur toit permettrait de produire une grande partie de leur courant – consommation de la PAC incluse – grâce au soleil. En plus, l'investissement serait amorti en une dizaine d'années.

Des scénarios chiffrés
Marta les aiguille vers l'un de ses collègues, afin de faire établir un CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments). Ils optent



pour la version « plus », qui procure plusieurs scénarios de rénovation chiffrés. Notre petite famille retient celui couplant PAC et capteurs photovoltaïques, conjointement à une isolation thermique du sol du galetas, du plafond du sous-sol, des

façades, et un remplacement des fenêtres. Un CECB étant également le sésame pour accéder à certaines subventions du Programme Bâtiments neuchâtelois (PB-NE), les Jeanneret sont ravis. Ce premier investissement va rapidement être

amorti, et leur projet est maintenant sur de bons rails.

Rendre le projet concret
Ils peuvent maintenant passer à la prochaine étape : demander des devis. On les avait prévenus, une rénovation de cette ampleur, c'est un sacré budget. Pourtant, ils ne renoncent pas. En procédant à ces travaux, non seulement la maison prendra de la valeur, mais elle sera aussi plus confortable en hiver et plus fraîche lors des canicules. Et puis, grâce à Marta, les Jeanneret sont désormais pleinement conscients de l'impact colossal du chauffage des bâtiments sur le climat. En Suisse, ils sont responsables de plus d'un tiers des émissions de CO₂. Adolescents et parents sont d'accord (ce qui est rare) : il faut entreprendre cette action concrète, pour notre planète !

La bonne stratégie de financement
Les offres d'entreprises de la région sont retenues. Il s'agit maintenant de réunir les fonds. Les Jeanneret pourraient recourir à leur 2^e pilier, mais ils préfèrent puiser dans leur épargne et compléter avec l'hypothèque spécialement élaborée pour le financement de rénovations énergétiques que leur banquier leur a proposé. Ils paieront ainsi moins d'impôts. En

plus, le conseiller de la banque leur confirme que les dépenses en vue d'économiser de l'énergie sont fiscalement déductibles.

Les Jeanneret déposent les différentes demandes de subventions auprès du PB-NE – avant les travaux – comme indiqué sur les pages dédiées du site cantonal (www.ne.ch/energie). Leur dossier est solide : elles leur sont accordées facilement. Pour le solaire photovoltaïque, l'installateur se chargera des demandes d'aides, après la mise en service ; il leur signale également que le canton subventionnerait une borne de recharge pour véhicule électrique. La famille se verrait bien au volant d'une berline roulant (en partie) grâce à l'électricité produite sur leur toit. Ce geste supplémentaire pour l'environnement leur tient à cœur, mais il attendra. Avant, leur compte épargne doit s'étoffer à nouveau !

Les travaux vont pouvoir enfin commencer ! Toute la famille se réjouit de démarrer cette nouvelle aventure, non sans une pointe de trac.

→ www.ne.ch/energie
Une page spéciale du canton de Neuchâtel

Liens utiles

Pour prendre connaissance de toutes les subventions et aides à votre disposition :

www.ne.ch/subvene pour retrouver toutes les subventions citées dans l'article, et bien plus encore !

www.francsenergie.ch pour une vision globale des subventions disponibles dans votre commune, votre canton et en Suisse.

www.cecb.ch pour en apprendre plus sur le Certificat énergétique cantonal des bâtiments et trouver un expert.

